

<http://circ-eu.spip.ac-rouen.fr/?Projets-pedagogiques-impliquant-la-participation-d-un-intervenant-exterieur-en>



# Projets pédagogiques impliquant la participation d'un intervenant extérieur en EPS

- Espace enseignant - EPS -



Date de mise en ligne : jeudi 27 décembre 2018

---

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

---

**Vous trouverez en pièces jointes, les documents de référence à utiliser dans le cadre de vos projets pédagogiques en EPS et/ou en natation.**

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Jacky Watebled, conseiller pédagogique EPS**

Le recours à un intervenant extérieur résulte du choix de l'équipe pédagogique ou d'un ou plusieurs enseignants.

C'est donc l'école, et plus particulièrement le ou les enseignants des classes concernées qui doivent être à l'origine de toute action en partenariat.

Celui-ci doit correspondre à un besoin repéré lors de la préparation d'un projet pédagogique de la classe voire dans le cadre du projet d'école.

L'intervention souhaitée doit donc s'inscrire dans le cadre d'une programmation et d'un projet spécifique pour lesquels cette participation se justifie.

L'intervenant apporte une expérience, une expertise ou une compétence technique complémentaire aux compétences professionnelles de l'enseignant

Ce projet pédagogique doit faire l'objet d'une validation de la part de l'Inspecteur-trice de l'Éducation Nationale.